



Mme et M. Edmond de SEZE, M. Marc-Antoine de SEZE, Mme et M. Jean Jacques SEZILLE, M. Guy SIMON, M. Albert STEIL, Mme Edith TATON, M. Raymond TOURNAUD, M. Pierre VERLEY, M. André VEYRIER, Mme Véronique WATELLE, Mme G.de WAUBERT.

Une très large majorité des membres étant présents ou représentés, l'assemblée peut donc valablement délibérer sur l'ensemble de l'ordre du jour.

o-o-o-o-o-o-o-o-o-o

Le président prend la parole pour, hélas comme à l'habitude, évoquer la mémoire de ceux de nos amis qui nous ont quitté au cours de l'année : cette année, c'est M. Claude VERNHES qui nous a quitté subitement le 5 Juin 2010. Un moment de silence est observé par l'assistance pour saluer son souvenir de très ancien adhérent.

Un rapide tour d'horizon est ensuite évoqué par le président pour établir le rapport moral de l'exercice 2009 : on voit tout de suite que le moral est bon, les adhésions nombreuses, les activités bien remplies, et le fonctionnement de l'association donne satisfaction, bien que l'on puisse toujours faire mieux, c'est évident.

Cette année a vu se réaliser sous la haute surveillance de Claude POTHIER la 1<sup>ère</sup> tranche des travaux sur le site de Grandmont : pose d'une clôture pour améliorer la protection du site, et surtout nettoyage et abattage de nombreux arbres qui mettaient en péril un peu plus d'année en année les murs d'enceinte de l'Abbaye.

Ces travaux ont coûté 3600 euros, et grâce au dynamisme de l'équipe du Pays présidé par M. VALLIN, nous avons bénéficié d'une subvention du Conseil Général de 600 euros. Une seconde tranche est à réaliser dès que possible, et nous avons demandé des devis correspondants.

Un vide provisoire dont plusieurs s'étaient inquiétés : la châsse de la Chapelle de Grandmont va bientôt revenir à sa place. En effet, les responsables de la Cité des Métiers et des Arts, à Limoges, nous avait demandé de leur prêter cette magnifique pièce, ce que nous avons accepté. L'exposition du 28 Avril au 31 Août terminée, la châsse revient donc dans la Chapelle.

Le président évoque alors les ventes d'ouvrages sur notre stand à l'exposition communale, et lors des visites qu'il a organisées tous les jours du 5 au 24 Août à la Chapelle de Grandmont :

Ventes expo : 89 euros ; ventes à la Chapelle : 536 euros avec 228 visiteurs.

Une mention spéciale doit être décernée à Pierre MOUGNAUD pour la réalisation de notre site Internet : [www.sassag.com](http://www.sassag.com)

Ce très gros travail nécessite une mise à jour régulière, nous en reparlerons tout à l'heure, et nous avons choisi l'indépendance du site en étant propriétaire de notre site.

Vous trouverez sur ce site l'adresse e-mail par laquelle vous pouvez à tout moment communiquer avec nous : [contact@sassag.com](mailto:contact@sassag.com)

A signaler également, la traduction en anglais du livre du regretté André LANTHONIE, que nous devons à nos amis du Colorado (USA) Claude et Becky MOREL et notre chère secrétaire en a fait immédiatement plusieurs photocopies qui font désormais un petit fascicule en vente à 5 euros, comme l'historique de notre association.

A noter aussi, Caroline MOUGNAUD a enregistré sur C.D. la totalité du texte écrit par l'un de nos anciens membres, malheureusement aujourd'hui décédé, relatif à GRANDMONT en 1900.

Vous avez déjà eu communication de nombreux feuillets, et vous pourrez bientôt découvrir les dernières pages passionnantes, témoins de cette époque.

L'attention de l'assemblée est ensuite attirée sur l'évènement de cet été : le concert.

Organisé par votre association, ce concert a été un réel succès dans la mesure où tous les spectateurs ont été heureux d'avoir assisté à un tel festival, avec une artiste de très haut niveau, dans le cadre magnifique de notre Eglise de Saint-Sylvestre, dont la qualité de l'acoustique a été particulièrement appréciée.

Le communiqué adressé à la Presse était d'ailleurs le suivant :

## VIRTUOSE

Dans l'Eglise de SAINT SYLVESTRE, transformée pour les besoins de la cause en salle de concert, a eu lieu un concert de piano exceptionnel. Devant un parterre de personnalités, l'artiste Christine GENERAUX a exprimé toute la splendeur de son art. De SCARLATTI à GRANADOS, en passant par CHOPIN et LISTZ, elle a montré toute sa virtuosité magnifique, dont nous nous doutions puisque nous la savions titulaire de plusieurs 1<sup>er</sup> prix dans de nombreuses capitales d'Europe.

Tour à tour d'une sensibilité extrême, à fleur de larmes, dans la « jeune fille et le rossignol » ou d'une époustouflante et rapide maestria, dans la 2<sup>ème</sup> ballade, le piano a ruisselé de notes de musique, touchant les esprits et les cœurs.

Le cadre de ce récital s'y prêtait fort bien, et le succès de cette soirée magnifique se lisait dans les yeux de tous les spectateurs, qui ont manifesté leur plaisir par de nombreux rappels de l'artiste.

Espérons que l'Association des Amis de Saint Sylvestre et de l'Abbaye de Grandmont ne s'en tiendra pas à cette première expérience réussie, pour notre plus grand plaisir.

Il est sûr qu'un tel succès, pour lequel nous avons requis l'aide du Comité des Fêtes, est à saluer. Il n'empêche qu'il faudra attendre le résultat des comptes (recettes, dépenses, Sacem, etc....) pour savoir si nous pouvons renouveler cette expérience. N'hésitez pas à nous faire part de vos sentiments à ce sujet.

Justement, à propos de finances, le Trésorier, Mr Charles DENIAU, a pris alors la parole pour expliquer les comptes qui avaient été adressés à chacun des membres, en même temps que les convocations à cette assemblée. Expliquant le déficit de l'exercice 2009 par l'achat du terrain de l'Abbaye, mais insistant surtout sur le montant des cotisations et leur nombre en progression puisque nous sommes à ce jour près de 135 adhérents, le Trésorier a ensuite requis sans problème l'approbation de ces comptes et c'est à l'unanimité que le quitus lui a été donné. Là encore une mention spéciale doit être décernée à notre trésorier qui, avec son épouse Annick, réalise un très bon travail, précis, efficace, et ne l'oublions pas, indispensable.

Le moment est alors venu pour le président de présenter le bilan des 5 dernières années : sans vouloir se pencher sur les détails, disons tout simplement que la vie de l'association a été active, que les finances sont bonnes puisqu'il ressort à la fin de l'exercice 2009 un actif d'environ 15000 euros auquel il faut ajouter tout le stock d'ouvrages, mais n'oublions surtout pas que cette période a vu notre patrimoine s'agrandir de nombreuses parcelles sur le site de Grandmont, grâce à la générosité de la famille TOURNAUD-BARRET et à notre achat l'an passé des terrains de Mr BUFFETAUD.

C'est sur ce bilan que le président présente alors à l'assemblée la démission globale du Conseil d'Administration, comme prévu tous les 5 ans par nos statuts, afin que par une nouvelle élection, toutes celles et tous ceux qui le souhaiteraient, puissent présenter leur candidature et leur intérêt de participer à la gestion de notre association.

C'est alors à l'unanimité et sous les encouragements de l'assemblée que Jean François MOUGNAUD est invité à poursuivre son activité et à présenter son équipe.

Le nouveau Conseil d'Administration est alors composé ainsi :

Jean François MOUGNAUD, Président

Claude POTHIER, vice Président

Jean Richard MANSENCAL, vice Président

Charles DENIAU, Trésorier

Suzanne CHAMBAUD, élevée à la dignité de Secrétaire d'Honneur  
Véronique BELLIER-MOUGNAUD, secrétaire adjointe  
Patrick DELAGE, secrétaire adjoint

Le président annonce ensuite la constitution d'un Comité de Direction composé pour l'instant de 2 membres :

Martine LARIGAUDERIE-BEIJAUD, qui aura en responsabilité les relations entre la D.R.A.C. et l'Association

Pierre MOUGNAUD, qui fera évoluer notre site internet avec des mises à jour et des liaisons nouvelles quand cela sera nécessaire.

C'est avec toutes ces personnalités marquantes de notre Association que le Président continuera les actions envisagées sous le précédent mandat :

- 2<sup>ème</sup> et dernière phase de nettoyage végétal sur l'emprise du site de Grandmont appartenant à l'association, et cela pour répondre à notre but précédemment défini : NON, Grandmont ne sera pas un ANGKOR Limousin.
- vu l'importance financière des travaux, plusieurs phases de remise en état des murs d'enceinte de l'Abbaye.
- réalisation de 7 panneaux expliquant aux nombreux visiteurs l'évolution des bâtiments à travers les siècles, ainsi que l'histoire de l'Abbaye au milieu de l'Histoire de France.
- installation d'une Croix de l'Abbaye à côté de la Chapelle, sur le terrain appartenant à l'association.

Une communication extrêmement intéressante a ensuite été faite par André LARIGAUDERIE sur l'orientation des Eglises Grandmontaines.

En effet, c'est une question régulièrement posée : est-ce que les Eglises grandmontaines sont toujours dirigées vers l'Est ?

C'est suite à un travail considérable et aidé de projections, que l'orateur a expliqué que si elles étaient presque toutes construites ainsi, cela ne voulait pas dire grand-chose car ainsi qu'un participant l'a souligné, la boussole n'avait pas encore été inventée.

Par contre, chaque Eglise étant édifiée en l'honneur d'un Saint bien particulier, on pouvait observer que dans de nombreux cas, l'Eglise était construite dans la direction du soleil, le jour précisément où l'on vénérât ce Saint. L'étude montre que l'angle formé par l'orientation de toutes les Eglises, était d'environ 45°. Et c'est avec beaucoup de recherches que l'on découvre que l'on voulait certainement que les rayons du soleil pénétrant par les trois fenêtres puissent éclairer pleinement le Chœur de l'Eglise.

**A noter sur vos tablettes :** A l'occasion d'une très grande exposition à la fin de l'année au musée du Grand Palais à Paris, le reliquaire de Saint-Etienne de l'Eglise de Saint Sylvestre va faire ce grand voyage. Le thème de l'expo est 1500, la Renaissance, et ce sera certainement très beau ! Fin de l'expo : début Janvier.

Enfin, nos délicieuses amies Kate et Carole nous ont montré les splendides panneaux pour expositions qu'elles ont réalisés : nul doute que ce sont des panneaux comme ceux-ci que nous devons à notre tour réaliser afin d'être présents sur les expositions de la région !

L'ordre du jour étant épuisé, le Président a levé la séance et chacun s'est congratulé en se félicitant d'être membre de l'association et en se promettant d'être là l'an prochain pour l'assemblée générale.